

L'ECONOMIE DU SYSTEME FRANÇAIS QUELS MODES DE REGULATION AUJOURD'HUI ?

I.	Etat des lieux	1
A.	Avant 2004	1
B.	Après 2004	1
II.	De nouveaux Rôles.....	2
III.	Les techniques de régulation	2
A.	Participation financière des malades	2
B.	Régulation par le financeur	2
C.	Le contrôle de l'offre	2
1.	La planification	2
2.	La régionalisation	3
3.	L'enveloppe par spécialité	3
4.	Le médecin traitant et le parcours de soin coordonné	3
5.	Régulation des médicaments	3
6.	La maîtrise médicalisée	3
IV.	Hôpital 2007-2012, projet de loi HPST	3
A.	Les maîtres mots.....	3
B.	Traduction économique.....	3
C.	Régulation économique interne.....	3

I. Etat des lieux

A. Avant 2004

Omniprésence de l'Etat

Système d'assurance maladie obligatoire

ONDAM => notion d'enveloppe financière globale des ressources consacrées à la santé.

Le système de régulation dépend de l'Etat et des financeurs.

B. Après 2004

Etat moins présent

Patient au centre du système

L'HAS est un organisme indépendant (cf. diapo : pas de flèches) // l'Etat et aux financeurs => Rôle d'expert, d'évaluation

Regroupement des financeurs (UNCAM) => rôle prédominant des assureurs de l'assurance maladie dans la loi.

Création des comités => réflexion sur les différentes problématiques du système de santé et association des différents comités.

Création d'une commission d'alerte => Diagnostic sur l'évolution des dépenses, respect de l'ONDAM.

II. De nouveaux Rôles

L'Etat:

- Orientation
- Garant du bon fonctionnement

L'assurance maladie:

- Délégation de l'Etat vers l'assurance maladie
- Décloisonnement des systèmes de financement
- Partenariat avec les complémentaires

Commission d'alerte

Comité d'hospitalisation

Comité Economique des Produits de Santé.

HAS

III. Les techniques de régulation

Problématique de l'équilibre (Offre/Demande/Financier)

A. *Participation financière des malades*

Ticket modérateur (participation au coût du soin)

Participation Directe Supplémentaire des malades (Ex: secteur 2= dépassement du tarif conventionné)

La franchise (= coût d'entrée) => correspond à la répartition de la charge financière de prise en compte du risque.

Relative inefficacité financière de ces outils car loi du marché en opposition avec les notions d'égalité aux soins et de qualité des soins.

B. *Régulation par le financeur*

Les enveloppes globales => raisonnement sous contrainte= ONDAM

Financée par la collectivité => Difficulté de fixer le niveau de maîtrise des dépenses : Toujours dilemme entre efficacité et égalité.

C. *Le contrôle de l'offre*

1. *La planification*

Encadrer la régulation des activités par : Carte sanitaire, numerus clausus, SROS, CPOM, (= répartition des activités et non pas des moyens en tant que réponses aux besoins.)...

2. La régionalisation

Développer l'efficacité et adapter l'offre à la demande
=> Création des ARH puis des ARS (=ARH + DRASS+ DDASS + MRS + GRSP)
Pilotées par l'Etat et l'Assurance Maladie.

3. L'enveloppe par spécialité

Répartition sur les hôpitaux, dépenses d'honoraires, de médicaments...=> Raisonnement sous contrainte.

4. Le médecin traitant et le parcours de soin coordonné

5. Régulation des médicaments

=> Concilier impératifs médicaux, industriels et financiers...

6. La maîtrise médicalisée

Optimiser les soins les plus efficaces et/ou les moins coûteux.

- ⇒ RMO
- ⇒ Contrats de Bonnes Pratiques
- ⇒ Informatisation des cabinets médicaux
- ⇒ CCAM
- ⇒ Dossier Médical Personnel
- ⇒ T2A

IV. Hôpital 2007-2012, projet de loi HPST

A. Les maîtres mots

B. Traduction économique

Ouvrir l'hôpital sur son environnement : // à la logique d'enveloppe fermée (raisonnement sous contrainte) et mise en concurrence avec les autres établissements
Evolution de la gouvernance.

C. Régulation économique interne

Logique de rentabilité, de retour sur investissement.

Lié à la propriété du capital => nécessité de couvrir les coûts. Dans le secteur public => comment rendre les acteurs réactifs? => T2A => Introduction d'une notion de retour sur investissement.

- ⇒ Suivi de l'activité en temps réel
- ⇒ Analyse régulière de la trésorerie
- ⇒ Objectifs de marges financières pour développer de nouvelles activités.
- ⇒ Baisse des coûts de production => Interrogation sur les gains de productivité => Comment tenir les coûts en fonction des recettes ?